

Lycée Louis Armand
173 boulevard de Strasbourg
94130 – Nogent-sur-Marne
01.45.14.28.28
ce.0940118t@ac-creteil.fr
www.larmand.fr

**DON à l'Association Sportive
(AS)
Année scolaire 2022/2023**



Association sportive à but non lucratif, l'AS est ouverte à tous les élèves de l'établissement sur la base du volontariat.

Les créneaux de fonctionnement de cette association seront déterminés en début d'année. Le plus souvent, les créneaux de pratique des activités de l'AS se déroulent entre 12h et 14h et le mercredi jusqu'à 15h.

Les activités du mercredi sont déterminées début septembre, en réponse aux demandes les plus nombreuses des élèves (exemple : sports collectifs, sports de raquette, musculation....).

Les objectifs de l'AS sont divers : partage des valeurs du sport, initiation, perfectionnement, compétition, approfondissement d'une activité enseignée durant les cycles d'EPS.

L'AS peut fonctionner grâce aux dons des familles. Ces contributions permettent notamment de renouveler le matériel, de prendre en charge des déplacements et de participer à la vie de l'UNSS (ce don ne donne pas lieu à l'adhésion à UNSS).

Votre don aidera ainsi notre association sportive. Nous vous en remercions par avance.

L'équipe d'éducation physique et sportive

**Don au titre de l'année scolaire 2022/2023 à l'Association sportive
du lycée Louis Armand**

Je soussigné(e), responsable légal de l'élève
..... en classe de, contribue par un don à hauteur de 5 €
au fonctionnement de l'Association sportive du lycée Louis Armand à Nogent-sur-Marne.

Don uniquement par chèque (5 €) à l'ordre de « l'Association sportive du lycée Louis Armand ». Merci d'indiquer le nom, le prénom et la classe de l'élève derrière le chèque et de l'agrafer à ce coupon.

Fait à :

Date :

Signature de l'élève

Signature du responsable légal